

# SYMPHONIE

Bimensuel d'informations générales et d'investigation

N° 121 du 26 Juillet 2018

Prix: 250 F CFA

« Notre métier n'est pas de faire plaisir, non plus de faire du tort, il est de porter la plume dans la plaie » Albert Londres

Boissons BB et menace sur la santé publique

## Danger mortel dans les bouteilles...

PP 3;4

- Un scorpion en décomposition découvert dans une bouteille Awooyo
- Bouteilles bien fermées contenant liquide nauséabond et corps étrangers nuisibles
- Capsules entièrement rouillées



Licenciement abusif à la SNPT en 2009

Page 2

### Les licenciés encore en vie attendent toujours un "Geste Social" de Faure Gnassingbé

c m j n

### Sortie de crise et feuille de route Ce que la Cédéao ne peut pas recommander...

Après près d'un an de crise politique marquée par le bras de fer autour de la réalisation des réformes, la tentative de renversement du pouvoir sur fond de manifestations de rue, et un dialogue qui a mis face à face les protagonistes quatre fois, un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao s'annonce comme l'épilogue de la crise. Le chapitre des recommandations de l'instance sous-régionale... Lire la suite à la page 3

Démarche citoyenne pour  
une sortie de crise

### Nouvelle Vision livre sa nouvelle formule



Dr. Kodjovi Aubin Thon, président  
de Nouvelle Vision

Lutte contre la vindicte populaire

### "Crime à la pharmacie", un film de Vivien Tomi pour sensibiliser les populations

 Page 6

Alger/ Jeux Africains  
de la Jeunesse

### La délégation togolaise habillée Sergio

La pratique tend à devenir coutumière, l'option d'un équipementier togolais pour habiller des équipes nationales de diverses disciplines lors des compétitions internationales. La question de faire confiance ou pas à Sergio ne se pose plus au pays. Page 7

Football/ Sous le parrainage du  
Commissaire Général de l'OTR

### Tsévié accueille ce week-end le Gala de Fraternité avec en lice 21 clubs issus des préfectures de la région maritime

 Page 7

LICENCIEMENT ABUSIF A LA SNPT EN 2009

# Les licenciés encore en vie attendent toujours un "Geste Social" de Faure Gnassingbé

Le 14 janvier 2009, des centaines d'agents de la Société nationale des phosphates du Togo (SNPT) se rendent au service et découvrent au tableau d'affichage leur licenciement, sans le moindre préavis. Depuis, la vie de la majorité de ces défilés a tourné au cauchemar, et plusieurs sont déjà passés de vie à trépas, terrassés par la misère. Entre revendication de leurs droits et de petites mesures d'accompagnement, ces licenciés, devenus personnes très vulnérables, restent toujours, près d'une décennie après, la proie aux calamités, et n'entrevoient aujourd'hui leur salut qu'à travers un geste social du chef de l'Etat Faure Gnassingbé. Chronique d'un licenciement collectif en violation de toutes les procédures légales en vigueur.

Broohm Ani

Une misère d'enfer, c'est la fatale offre servie à 614 employés de la SNPT à travers un lugubre acte qui scelle leur licenciement le 14 janvier 2009. Alors qu'aucun de ces employés, toutes catégories confondues (de directeur jusqu'au subalterne) n'était auteur d'une quelconque faute lourde, leur statut social va subitement tourner de travailleur salarié à chômeur non salarié.

## Un licenciement abusif

Pour des motifs économique, technique et financier, une entreprise peut être amenée à licencier un ou plusieurs employés, mais la procédure doit être soumise au strict respect des articles 73 et 74 de la Loi N°2006 portant Code du Travail, et de l'article 21 de la Convention collective interprofessionnelle du Togo. Au regard de ces dispositions, l'employeur établit notamment l'ordre des licenciements – dans chaque catégorie professionnelle ou service en tenant compte des qualifications professionnelles, de l'ancienneté et des charges de famille des travailleurs. Il doit informer les représentants du personnel de la mesure qu'il a l'intention de prendre. Ceux-ci examinent les mesures envisagées et présentent à l'employeur leurs suggestions par écrit. La liste portant l'ordre des licenciements est ensuite notifiée avec l'avis des représentants du personnel, à l'Inspection du Travail du ressort, accompagnée d'un rapport motivé de l'employeur. L'employeur ne peut prendre une décision définitive que vingt et un (21) jours après communication à l'inspecteur du travail et des lois sociales du ressort, des procès-verbaux des mesures négociées, de la lettre de consultation des représentants du personnel et la réponse écrite de ceux-ci. Des dispositions entièrement violées par l'administration de la SNPT avec la complicité du sieur Togbossi, alors inspecteur du travail et des lois sociales du ressort, siégeant à Aného. Les 614 licenciés ont découvert leur licenciement le matin du mercredi 14 janvier 2009 sur un tableau d'affichage. Des agents embauchés 1 à 2 mois avant le licenciement ont été épargnés au détriment des plus anciens reconnus plus compétents. Peu après, des postes des licenciés ont été pourvus, et de nouveaux employés propulsés à la tête de certaines directions, en violation de l'article 75 du Code du Travail. Seulement cinq ans après ce

licenciement, cinquante ex-employés ont trouvé la mort, noyés par la misère. Aujourd'hui, au rang de ces ex-employés, des pères de familles devenus alcooliques, des femmes mariées se livrant à la prostitution, plusieurs familles brisées, des enfants déscolarisés, et l'on compte plusieurs diabétiques et malades de tension. Ces défilés vont se lancer dans une bataille juridique, vite abandonnée sous pression pour laisser place aux négociations avec les autorités compétentes, avec l'implication personnelle du chef de l'Etat. Les instructions fermes de ce dernier ont été toujours appliquées au rabais, d'où le cri des victimes qui continue par se faire entendre.

## Tentatives de résolution du problème

Quatre courriers ont été adressés au président de la République, le dernier qui date du 06 Février 2017 fait le point de la situation et exhorte le chef de l'Etat à faire un "Geste Social" pour alléger la misère implacable des licenciés de la SNPT encore en vie. Sur instruction de Faure Gnassingbé, le cabinet IIC de Mme BITHO a été commis pour produire un rapport sur la situation des licenciés (29 juillet-mi-août 2016), les représentants des licenciés ont été invités à des séances de travail avec le Ministre Bawara du Travail et de la Fonction Publique, avec les ministres Damipi et Semondji. A la dernière rencontre le 09 septembre 2016, le ministre Damipi a posé le problème du mode de répartition d'éventuelle indemnisation compensatrice. Les propositions concrètes bien détaillées livrées par les licenciés sont restées sans suite. Faut-il le rappeler, quelques jours après le licenciement, intervenant dans une émission à la TVT, le PCA/DG par intérim de la SNPT, le ministre Manganawe a affirmé que "l'Etat a mis en place un budget de un milliard cinq cent millions de FCFA (1 500 000 000) pour mener à bien cette mesure », une disposition auparavant annoncée aux délégués du personnel peu avant le licenciement. Par la suite, seulement une enveloppe d'environ 749 millions de FCFA a été débloquée, le reliquat, soit 751 millions, reste jusqu'aujourd'hui dans les caisses de l'Etat. Mais la direction de la SNPT a entre-temps tenté, par mille



contorsions, de ramener cette somme à 400 millions puis à 200 millions. Pour l'heure, les victimes de ce licenciement continuent de battre la dèche et de lutter au quotidien contre les calamités. Dans leur dernier courrier adressé au chef de l'Etat, les licenciés de la SNPT lui renouvellent leur foi et leur confiance et croient aux orientations du mandat social. «... espérons que toutes les décisions aboutissant aux meilleures conclusions sont entre vos mains, et sommes toujours dans l'attente d'un Geste Social de votre part permettant à tous nos Collègues licenciés de retrouver enfin le moral et de se redonner un nouveau départ», écrivent-ils. Les licenciés de la SNPT espèrent revoir «des foyers disloqués se réconcilier, nos enfants dans les rues retrouver les

chemins de l'école et de l'apprentissage pour les plus âgés, les diabétiques et les malades de tension se soigner convenablement.»

## Des questions qu'on se pose

Dans un contexte socioéconomique marqué par la lutte contre le chômage et la dynamique de promotion de l'emploi, l'on se demande comment, en toute maladresse, et en toute violation des règles en la matière, un de ces quatre, une structure comme la SNPT, considérée comme l'un des poumons économiques du pays, et donc l'un des plus gros pourvoyeurs d'emplois, peut se permettre de mettre à la porte en un seul jet 614 employés, sans avoir au préalable exploré toutes

les mesures d'accompagnement. A quelles fins, sous pression, les victimes soient obligées d'éteindre toutes les actions judiciaires, puisqu'au finish, le processus de leur indemnisation depuis des années bat toujours de l'aile. Pourquoi une haute personnalité impliquée au premier rang dans cette compression du personnel qui met au chômage 614 personnes peut se donner le luxe de venir faire publiquement une promesse qui nourrit grandement les espoirs des victimes, et que derrière, la concrétisation demeure un leurre plusieurs années après. Autant de questions, entre autres, qui taraudent les esprits, suscitant révolte et indignation.

## Macron sur l'affaire Benalla : "Si vous cherchez le responsable, je suis le responsable"

Six jours après le début de l'affaire Benalla, le président français est sorti mardi de son silence. "S'ils veulent un responsable, il est devant vous. Je réponds au peuple français", a-t-il déclaré à Paris, devant les députés de la majorité.

"Ce qu'il s'est passé le 1er mai a été pour moi une trahison." Emmanuel Macron a réagi à l'affaire Benalla, dans la soirée du mardi 24 juillet, en s'invitant à une soirée d'élus et de membres du gouvernement à la maison de l'Amérique latine.

"Ça n'est pas la République des fusibles, la République de la haine. On ne peut pas être chef par beau temps. S'ils veulent un responsable, il est devant vous. Qu'ils viennent le chercher. Je réponds au peuple français", a déclaré le chef de l'Etat devant des députés de la majorité, alors que son silence sur ce dossier lui a été vivement reproché par l'opposition.

"C'est moi qui ai fait confiance à Alexandre Benalla" "La République exemplaire n'empêche pas les



Benalla, juste derrière Macron

erreurs. S'ils cherchent un responsable, le seul responsable, c'est moi et moi seul. C'est moi qui ai fait confiance à Alexandre Benalla. C'est moi qui ai confirmé la sanction", a poursuivi le président, toujours selon des propos rapportés, alors qu'à l'Assemblée comme au Sénat, des commissions d'enquête sont en cours. "Personne dans mon cabinet n'a jamais été soustrait aux lois de la République. Jamais", a-t-il assuré. Le président

a aussi ajouté ne pas oublier qu'Alexandre Benalla "a été un militant très engagé pendant la campagne", mais a dit avoir "ressenti les actes du 1er-Mai comme une déception et une trahison".

Ironique, il avait entamé son intervention en affirmant qu'"Alexandre Benalla n'a jamais détenu les codes nucléaires, Alexandre Benalla n'a jamais occupé un appartement de 300 m2 à l'Alma, Alexandre Benalla n'a jamais gagné 10 000 euros, Alexandre Benalla lui non plus n'a jamais été mon amant". Yaël Braun-Pivet, la présidente de La République en Marche (LRM) de la commission des lois a refusé les demandes de nouvelles auditions de l'Elysée faites par son corapporteur LR dans l'enquête parlementaire sur l'affaire Benalla. Les députés de la LRM jugent « inutile d'auditionner d'autres membres du cabinet du président de la République et du ministre de l'intérieur », a fait savoir la présidente de la commission des lois, constituée à l'occasion de l'affaire Benalla en commission d'enquête, lors d'une conférence de presse hier mercredi.

Le tabactue. Peu importe comment vous le fumez!!!

BOISSONS BB ET MENACE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

## Danger mortel dans les bouteilles...

- Un scorpion en décomposition découvert dans une bouteille Awooyo
- Bouteilles bien fermées contenant liquide nauséabond et corps étrangers nuisibles
- Capsules entièrement rouillées

La Brasserie BB de Lomé, auréolée de mille distinctions internationales consacrant la qualité de ses produits reste, derrière sa très forte image de marque, un réel danger à la santé publique. Leader incontournable, cette société créée en 1964 par M. Joachim HAASE, et rachetée depuis 1996 par le groupe français BGI, détient le monopole éternel de l'industrie des boissons alimentaires au Togo. Ses millions de clients s'abreuvent des millions de litres de boissons produits annuellement, sans se douter un seul instant, des graves risques encourus. Des capsules rouillées aux corps étrangers dans les bouteilles, aucune rigueur dans la maîtrise de l'hygiène et des exigences sanitaires. Deux journaux togolais, Symphonie et La Manchette, bravant difficultés et menaces de tous genres, ont mené une enquête sur "les boissons BB et la santé publique". La population des consommateurs est véritablement en danger, c'est le moins qu'on puisse dire. Et pour cause...

**Yves GALLEY**

La Brasserie BB est spécialisée dans la production, la distribution et la commercialisation de bières, de boissons gazeuses, de vins fins, champagnes et eaux minérales (Eau Vitale). Des certifications ISO et des distinctions mondiales en bandoulière, la BB, qui n'a d'autre concurrent qu'elle-même, déverse sur le marché togolais neuf (09) marques de bières alcoolisées, deux (02) marques de boissons maltées et quatorze (14) marques de boissons gazeuses et des boissons rafraîchissantes sans alcool.

catégorie "Grandes entreprises". Des succès boostés par une efficace stratégie de communication qui cache le drame, l'horreur et les insuffisances criardes de cette société aux prouesses tant vantées. Dans la parution N° 95 du 13 mars 2017 de notre journal SYMPHONIE, nous éveillions l'attention des consommateurs à travers un article titré: "Alerte Danger Santé Publique/ Méfiez-vous des produits de la Brasserie BB Lomé!". Pour résumer cet article, une bouteille Flag ouverte dans le Bar Rémo City situé à Légbassito, banlieue nord ouest de Lomé, emplit le lieu d'une odeur pestilentielle, due au contenu de la bouteille, un liquide de couleur



décomposition dans une bouteille Awooyo à Kara.

### Une boisson Awooyo mortifère

En rentrant dans ce bar en cette journée du 24 octobre 2002, le nommé Balalima Jean Yves est loin d'imaginer qu'il terminerait sa soirée sur un lit d'hôpital, et que sa boisson préférée, Awooyo, serait la toxine qui l'empoisonnerait. Dès le premier verre absorbé, il est saisi de vives douleurs abdominales. Il a fallu attendre le dernier verre pour déterminer la cause du mal: un énorme scorpion en décomposition. Du bar, il est transporté à l'hôpital et se fait consulter au Service des Urgences Porte du CHR Kara/Tomdè. Les faits ont été confirmés par la tenante du Bar à la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Kara devant l'officier Hovi Yaovi, gendarme adjoint le 9 novembre 2002. Ce même jour, ce dernier, agissant en sa qualité d'officier de police judiciaire va requérir, sur autorisation du procureur de la République, Monsieur Beweli Essotoma,

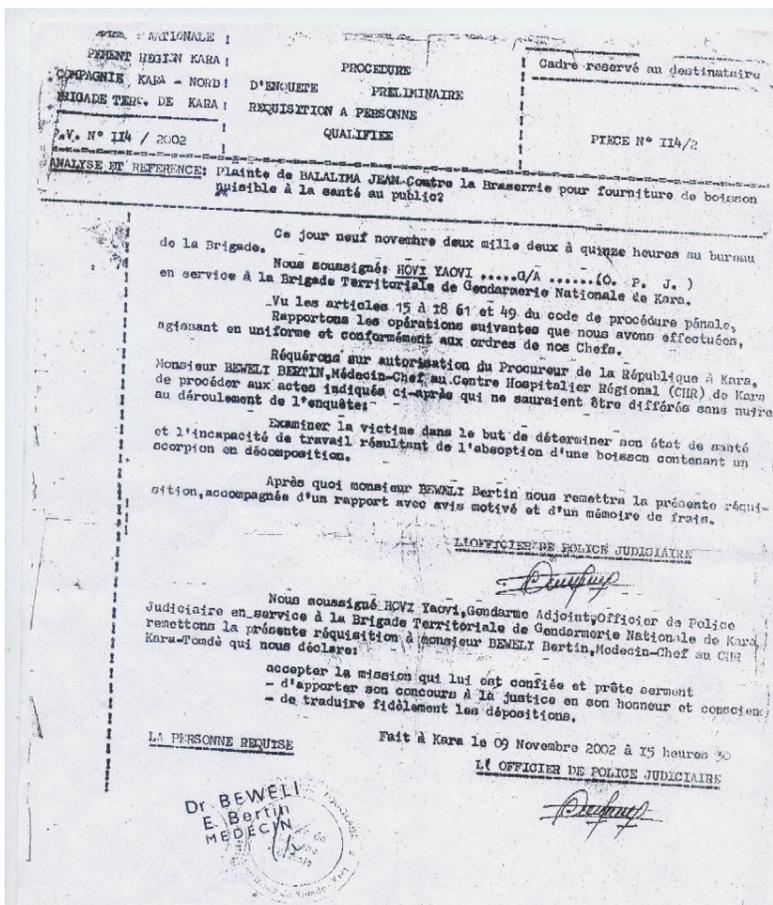
médecin-chef des services de médecine et de santé mentale au centre hospitalier régional de Kara, aux fins d'examiner la victime dans le but de déterminer son état de santé. Intervenant sur la Réquisition N°114/2002, le docteur Beweli Essotoma va établir le 15 avril 2003 un certificat médical attestant qu'à l'examen le 24 octobre 2002, on note: « une hyperthermie à 38°, des douleurs abdominales diffuses à type de picotement avec des selles sanguinolentes, un prurit cutané généralisé et un état d'angoisse ». Après des soins intenses et sa libération, la victime va se faire rehospitaliser à l'hôpital de Niamtougou pour les mêmes symptômes. Après le nouvel examen, le docteur note: « des lésions urticariennes persistantes, des douleurs abdominales épisodiques avec des selles sanguinolentes, un syndrome de peur panique avec angoisse intense réactionnelle ». « L'imputabilité des lésions et troubles ci-dessus à la consommation de boisson contenant un scorpion en décomposition du 24 Octobre 2002

peut être établie aucun antécédent gastroentérologique, allergologique et psychiatrique n'est reconnu à la victime avant ladite consommation », assure le docteur. Dans sa conclusion, il dit noter chez la victime "un trouble de la personnalité pathologique dans un contexte psychologique traumatisant", avant d'avertir que "l'évolution favorable de ces lésions somatiques et troubles psychiques dépendra de la prise en charge adéquate".

### Prise en charge et responsabilité

La prise en charge médicale de la victime reste dans cette affaire un élément constitutif de la responsabilité de la BB. Peu après l'absorption du "Awooyo-toxique" et les symptômes qui fragilisent sa santé, la victime porte plainte contre la BB pour fourniture au public de boisson nuisible à la santé. La BB, défendue par son armada d'avocats, en toute mauvaise foi, a tenté de se

Suite à la Page 4



Réquisition de la Gendarmerie nationale

Récemment a été décerné à la BB le prix d'excellence et de qualité de la Guinness la mieux brassée au monde, la Pils vient de remporter la "médaille d'or" au Monde Selection Quality 2018. A la 4è édition du prix togolais de la qualité Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la BB a été lauréate du prix d'excellence dans la

blanchâtre, puant telle l'urine conservée des semaines durant. Dans notre enquête portant sur "les boissons BB et la santé publique", nous avons recueilli une mine de témoignages de victimes de la nocivité de certains produits BB, et constitué une banque de preuves les unes aussi épouvantables que les autres. Nous ouvrons le bal avec la scandaleuse découverte d'un scorpion en

BOISSONS BB ET MENACE SUR LA SANTÉ PUBLIQUE

## Danger mortel dans les bouteilles...

Suite de la Page 3

soustraire de ses responsabilités. Mais la justice a engagé la responsabilité de la BB condamnée à dédommager la victime. La BB a interjeté appel de cette décision. La Cour d'appel de Kara va déclarer le tribunal de Kara incompétent à connaître de cette affaire, d'autant que le siège social de la BB se trouve à Lomé. Depuis, tout est fait dans l'ombre pour tuer à jamais l'affaire, sans le moindre franc pour dédommager la victime. Mais entre-temps, les responsables de la BB ont décidé de contribuer à la prise en charge de la victime par une somme des plus modiques. Un geste qui suffit, de toute façon, pour situer l'entière responsabilité de la BB. La victime, faute de moyens

et l'on peut aisément imaginer le cauchemar que représente son quotidien, lui, père de famille.

### Mépris

Dans le strict respect des exigences du professionnalisme, nous avons tenté de rencontrer le directeur général de la Brasserie, le français Thierry Feraud, pour avoir la version de la direction sur l'ensemble des résultats de notre enquête. Deux courriers (28 mai 2018 et 14 juin 2018) lui ont été envoyés pour les besoins de la cause, mais l'ancien militaire, colonel d'armée, et ancien directeur commercial de la Brasserie Madagascar, a choisi de nous écraser de son dédain. Aucune suite n'a été réservée à notre demande, si ce n'est qu'au

journalistes qui traduit l'indifférence du groupe français aux affaires à la BB devant les menaces à la santé publique que représentent l'incurie et les mauvaises pratiques d'hygiène dans la fabrication des boissons. Une posture encouragée par le défaut de préoccupation des autorités compétentes togolaises à assurer la sécurité sanitaire des produits BB mis sur le marché, et surtout l'absence de société concurrente dans le domaine. La société civile notamment les associations de consommateurs qui doivent se saisir des dénonciations de la presse pour défendre de par leurs actions le droit à la santé des consommateurs en exigeant un contrôle plus pointu de tout le circuit de production et de distribution, se laissent facilement corrompre. Les coupures de journaux dénonçant les gaffes de la brasserie sont utilisées par certains responsables véreux de ces associations comme armes pour aller braquer les responsables concernés et leur soutirer de l'argent, le prix du silence et du complot. Il y a lieu de remettre en cause les mille et une distinctions rafalées par la BB pour la qualité de ses produits et de son management et de réfléchir sérieusement à la création d'un Conseil supérieur d'hygiène publique et d'un Conseil national de la consommation.

### Méfions-nous des produits BB

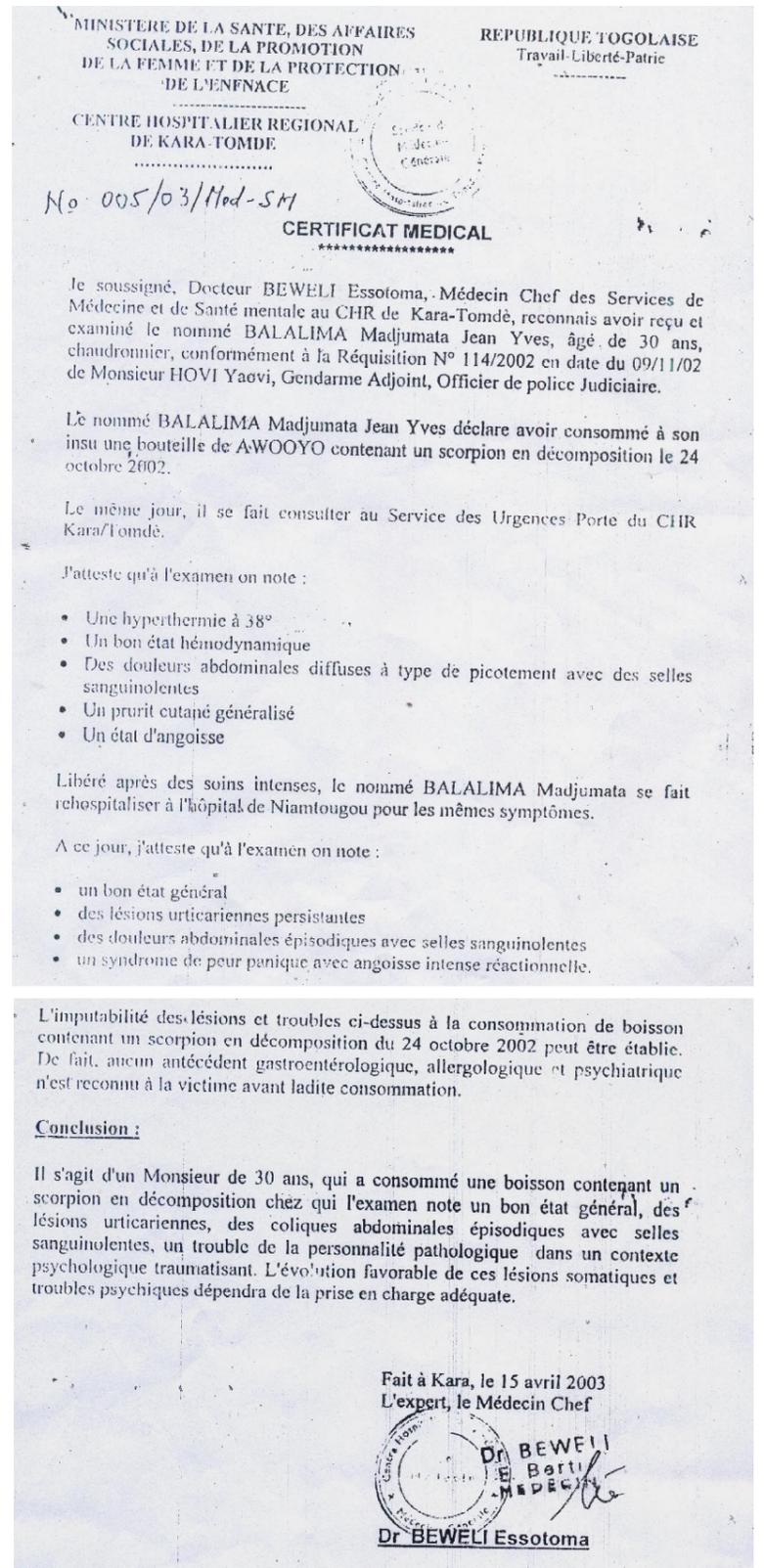
Nous disposons de preuves (procès verbal d'huissier plus image) pour attester les témoignages d'un consommateur qui a acheté une boisson soda, et sans avoir ouvert la bouteille, fut attiré par la présence à l'intérieur, d'un corps étranger noir, de la catégorie des insectes de l'ordre des Orthoptères. Nous y reviendrons. On peut d'ores et déjà imaginer que malgré la gravité de ces dénonciations, la brasserie BB, sûre de ses protections mafieuses, ne sera nullement inquiétée, il revient aux consommateurs de prendre leurs dispositions. Méfions-nous des produits de la Brasserie BB Lomé!!! **A suivre**



Des distinctions qui cachent le drame, l'horreur et le manque criard d'hygiène de la BB

adéquats, n'a pu honorer toutes les prescriptions médicales, ce qui a contribué à aggraver son état de santé. Aujourd'hui, c'est un homme affaibli et anéanti, ses rêves stoppés net par la Brasserie BB. Chaudronnier de profession, son incapacité de travailler est médicalement prouvée,

lendemain du dépôt de notre premier courrier, une dame se présentant comme secrétaire à la Brasserie, a joint une des victimes sur lesquelles porte notre enquête pour l'inviter à un échange à la direction de la brasserie Lomé. Un mépris des



## DÉMARCHE CITOYENNE POUR UNE SORTIE DE CRISE

### Nouvelle Vision livre sa nouvelle formule

H. PADABADI

Après ses propositions de novembre 2017 non prises en compte, le mouvement Nouvelle Vision, dans le souci permanent de faire sortir le peuple togolais de l'impasse actuelle, revient au devant de la scène politique avec de nouvelles propositions. Celles-ci ont été rendues publiques le vendredi dernier au cours d'une e-conférence de presse ayant réuni, via leurs smartphones, une dizaine de journalistes nationaux et internationaux. Dr. Kodjovi Aubin Thon, le président de Nouvelle Vision, tenant compte de l'urgence et des considérations actuelles, prône "La démarche citoyenne pour un Togo stable et paisible". Cette démarche, objective et lucide, portant sur l'intérêt supérieur de la

nation, se fonde sur quatre grands axes, à savoir, le reformatage de la machine électorale dans son ensemble (fichiers électoraux, composition de la CENI, code électorale, mode de scrutins, etc.) ; la mise sur pied d'une commission spéciale indépendante et sous tutelle de la communauté internationale avec pour mission de veiller au respect des textes prévus dans le code électorale et devant servir de garde-fou aux éventuels dérapages avant, pendant et après les élections; la réintroduction de la loi sur la limitation des mandats présidentiel et des députés au Parlement, le plus vite que possible afin d'avoir enfin une constitution limitant le mandat



Dr. Kodjovi Aubin Thon, président de Nouvelle Vision

présidentiel; l'introduction à l'Assemblée nationale, d'une nouvelle loi qui consacre le statut

d'ancien président au Togo, une loi définissant les atouts et privilèges d'un ancien président.

Pour Dr Aubin, l'obstacle majeur pour une sortie effective de cette crise politique reste le radicalisme des protagonistes. "Aujourd'hui, à chaque fois qu'un pas sur la scène politique semble être posé pour nous rapprocher plus de la résolution de la crise, le maintien de positions radicales nous en éloigne encore plus.", a-t-il déploré.

Portée sur les fonts baptismaux le 20 juin 2017 à Lomé, Nouvelle Vision se veut un mouvement politique citoyen engagé aux côtés des populations, qui prône le développement participatif, dit non aux médisances, au mensonge politique et à l'indifférence, et dit oui au renouveau national.

## Ce que la Cédéao ne peut pas recommander...

Après près d'un an de crise politique marquée par le bras de fer autour de la réalisation des réformes, la tentative de renversement du pouvoir sur fond de manifestations de rue, et un dialogue qui a mis face à face les protagonistes quatre fois, un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cédéao s'annonce comme l'épilogue de la crise. Le chapitre des recommandations de l'instance sous-régionale à l'issue du sommet du 31 juillet qui se tient à Lomé est d'ores et déjà âprement disputé, faisant augurer des lendemains pour le moins agités. Deux postures radicales s'affrontent, respect scrupuleux des recommandations de la Cédéao quelles qu'elles soient (côté pouvoir) et défiance des chefs d'Etat de la Cédéao au cas où la feuille de route proposée ne converge pas avec les aspirations (côté coalition). Comment la Cédéao va procéder au choix des recommandations et qu'est-ce que les chefs d'Etat et de gouvernement ne peuvent recommander aux togolais ?

**Yves GALLEY**

Aucun togolais n'est fier de l'enlèvement de la crise politique, les conséquences étant nuisibles à tous les secteurs d'activité, avec une économie exsangue. C'est donc à juste titre que le prochain sommet de la Cédéao porte tous les espoirs des togolais, du moins ceux qui aiment leur pays. Aujourd'hui, grâce à l'implication de la facilitation assurée par les présidents ghanéen et guinéen, et le dernier passage à Lomé du général Francis Béhanzin, commissaire des affaires politiques, paix et sécurité de la Cédéao pour rencontrer les protagonistes, les chefs d'Etat et de gouvernement disposent de tous les éléments nécessaires pour trancher en toute indépendance et impartialité. Le fonctionnement d'un Etat de droit étant régi par des normes et principes bien connus, la démocratie et la bonne gouvernance ayant des règles édictées par des instruments juridiques communautaires, il est si aisé de faire déjà le tour du fondement et de l'esprit des décisions des chefs d'Etat et de gouvernement, et d'éviter de se leurrer. Au sommet du 31 juillet, il ne s'agit pas de prendre des décisions qui aident la Coalition des 14 partis de l'opposition à imposer son diktat au pouvoir, à fragiliser les institutions de la République et à troubler l'ordre constitutionnel. Il ne s'agit pas non plus de formuler des recommandations qui assurent à Faure Gnassingbé une présidence à vie, en renforçant à l'excès les pouvoirs de l'exécutif pour étouffer la contestation et dresser des obstacles à l'avènement de l'alternance politique, ni de dire qui doit être candidat ou pas à l'élection présidentielle de 2020. La préoccupation primordiale des chefs d'Etat et de gouvernement est de sauvegarder la paix et la stabilité dans la sous-région. Il leur revient dans cette perspective donc de proposer une feuille de route calquée sur des valeurs, des normes et des



Les chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO lors du dernier sommet de l'institution à Lomé

principes qui sous-tendent la démocratie et l'Etat, qui s'appuient solidement sur des règles juridiques essentielles prônées par le protocole additionnel de la Cédéao relatif à la démocratie et à la bonne gouvernance. Les décisions issues du sommet de la Cédéao en avril dernier à Lomé répandaient déjà ce parfum du respect des bases de la démocratie. La Conférence des chefs d'Etat avait encouragé les facilitateurs à intensifier les efforts "pour aider le gouvernement et les acteurs politiques dans la réalisation des réformes constitutionnelles, dans le respect des délais légaux, des normes et principes de la démocratie et de l'Etat de droit". Ce n'est donc pas une transition politique qu'il faut envisager, pire le départ du chef d'Etat démocratiquement élu, ou la promotion d'un autre moyen d'accession au pouvoir outre les urnes.

### L'heure du réalisme politique

La défiance permanente des institutions de la République et cette fois-ci des chefs d'Etat de la sous-région est l'oin d'être une stratégie politique gagnante. Le recours à la loi de la rue plutôt qu'à celle de la République pour rendre ingouvernable le pays et accéder au pouvoir par voie anarchique ne peut être toléré dans un Etat de droit. Pour Eric Dupuy, si les

recommandations de la Cédéao ne conviennent pas à la Coalition, elle va dire non. Pour Jean-Pierre Fabre, il faut une transition politique et Faure Gnassingbé ne doit pas être candidat en 2020. Tous disent parler au nom du peuple. Mais le recadrage est vite fait, et vient du Professeur Magloire Kuakivi, coordonnateur diocésain du Conseil épiscopal justice et paix. Pour lui, l'opposition n'a pas d'autre choix que d'aller aux élections législatives. Réformes ou pas. "Ceux qui prétendent parler au nom du peuple ignorent en fait le rapport de force. Là où le peuple peut prendre ses responsabilités sans risques, c'est dans les urnes", a-t-il expliqué. S'agissant d'une période de transition, c'est une "nécessité idéologique", mais sûrement pas la solution à la crise politique. La Coalition a l'obligation de casser ses œillères, de descendre de son escabeau d'orgueil et de radicalisme, et préparer les esprits à un vrai dialogue, à la concession et au consensus. On ne finira jamais de le dire, si l'opposition considère le peuple comme un acquis, elle devrait avoir hâte de convertir au plus tôt cet acquis en victoire électorale dans les urnes. Que ce soit en 2018 pour les législatives, ou alors 2020 pour les présidentielles, quels que soient les adversaires en lice. C'est bien cela la démocratie.

**La prévention du handicap constitue un droit et une obligation de tout citoyen et de la société dans son ensemble et fait partie intégrante des obligations de l'Etat dans le domaine de la santé publique et des services sociaux.**

Article 116 du Code de Santé publique du Togo

### NOUVELLES

## Kokoè, la suicidaire (suite)

de Gerry Taama

Je ne peux pas lui dire que je suis Gray Tamera, ce nom-là est trop connu. Même si jusqu'alors elle ne m'a pas reconnu du visage, elle retrouvera facilement le nom.

- Je suis Gérard, Gérard Tamaka, et disons que je suis un ange. L'ange du Destin.

- Pardon Monsieur Gérard, dites-moi ce que vous êtes réellement. J'ai peur de vous.

- Madame, je viens de vous démontrer que je suis quelqu'un qui sait beaucoup de choses. Vous voulez me raconter votre vraie histoire, et ensuite, je vous aiderai à retrouver votre fille ou vous voulez mon pedigree ?

Elle se calme, boit encore deux verres de Guinness ; elle est à sa troisième grande bouteille, et se tourne vers moi.

- Voila. Il y a un mois que Dodji et ma sœur Dagan sont venus me voir. Dagan était sortie avec le grand frère de Dodji qui est à Yovodé[6] maintenant. Ils m'ont dit qu'avec des amis, ils allaient faire venir un blanc ici, à Lomé, pour lui vendre des objets d'art. Ils voulaient que je surveille le blanc quand il sera là. Je devais être la cuisinière du blanc, comme ça j'allais bien le surveiller.

- Ils lui voulaient quoi ?

- Je ne sais pas exactement, mais selon ce que j'ai fini par comprendre, c'est que le blanc allait venir pour acheter des objets très recherchés. Ils n'avaient pas les objets en question, mais ils allaient le tromper. Quand il ira chercher l'argent à la banque pour venir les payer, ils vont le braquer et prendre l'argent.

Je réfléchis rapidement. Cette histoire ne tenait pas debout. Tous les objets d'art africains qui avaient une certaine valeur ont tous été pillés et se retrouvent aujourd'hui en occident ou en Asie. Il n'y a plus rien à se mettre sous la dent en Afrique.

- Le blanc, c'est lui votre mari, vous me dites ?

- Non, il n'était pas mon mari avant de venir ici. Comme je vous l'ai dit, moi, j'étais sa cuisinière, mais c'est d'une autre femme qu'il est tombé amoureux.

- Comment ? demandé-je, surpris.

- Il est tombé sous le charme de ma fille. Daphnée. Comme elle était avec moi, il a commencé à s'amuser avec elle à maison. Et progressivement, il s'est attaché à elle. De la petite fille à la maman, ça a été une affaire de quelques jours. Je suis devenue la femme de Philippe. On va se marier dès qu'on arrivera à Paris. Philippe Edouard est cofondateur d'une célèbre galerie d'antiquaires parisiens, mais son nom est rarement public. Il appartient à une vieille famille française. Il collectionne les objets d'art africains pour son propre plaisir.

- Comment tes complices, désolé mais il faut les appeler ainsi, ont-ils réussi à faire venir ce Philippe en Afrique ? Un tel antiquaire doit savoir qu'il n'y a plus rien à piller en Afrique.

- Je ne sais pas, monsieur, je ne sais rien de ces histoires. Ils ont parlé de bronzes du Bénin. Je ne sais pas pourquoi les bronzes fabriqués au Bénin ont pu intéresser Philippe à ce point, mais la vérité est qu'il est quand même venu, et a fait louer une villa meublée à Nyékonakpoè où moi j'étais la cuisinière. Je disais à mes amis tout ce qu'il faisait.

Là, c'est à mon tour de bondir.

- Vous avez dit quoi, les bronzes du Benin ?

- Oui, oui, les bronzes du Benin. Vous aussi, vous êtes comme Philippe ? Je ne comprends rien à cette histoire de bronze du Benin.

- Madame, les bronzes dont on parle ne viennent pas du Benin de Kerekou et de Talon, mais du royaume du Benin, dans l'actuel Nigéria. Ces objets d'art primitifs principalement en bronze, et quelques-uns en ivoire, ont été pillés au royaume du Bénin avec d'autres objets lors de "l'expédition punitive" anglaise de 1897. Une opération militaire commandée par Sir Gallwey, si mon souvenir est bon. S'il s'agit de ces bronzes, ils sont très célèbres et recherchés. En 2007, une de ces pièces s'est vendue à environ 700 mille euros, soit plus de 400 de nos millions de francs à Paris. Mais comment M. Philippe a-t-il mordu à l'hameçon ? C'est ce que je ne comprends pas.

La dame reste un moment pensive, et me répond.

- C'est maintenant que je comprends certaines choses. Ahan ! Je comprends. Je comprends. Ils avaient une pièce authentique.

- Pas possible. Il n'y a plus aucune de ces pièces en Afrique. Les Anglais ont tout emportés après l'expédition.

- C'est moi qui vous dis. Dodji travaille avec des Nigériens. Ils sont venus au Togo parce qu'ils savent que si c'était au Nigéria, personne n'accepterait d'aller là-bas. Je sortais déjà avec Philippe quand ils ont commencé à négocier. Ils savaient que le blanc viendrait avec son petit laboratoire. Donc ils ont amené un bronze, petit comme ma main. Philippe était très content après l'avoir authentifié avec ses appareils, il disait que même une petite chose comme ça pouvait se vendre à 10 millions de CFA à Paris. Et eux ils disaient, qu'ils avaient une dizaine d'autres pièces que leurs arrières parents avaient cachées aux Anglais. Et Philippe a cru à leur histoire. Ils lui ont montré les photos des autres masques et statuettes. Ils se sont entendus sur le prix : 100 millions de francs.

- Très bien. Mais qu'est ce qui n'a pas marché ?

- Monsieur, ils n'avaient que la petite statue qui était authentique. Le reste était des copies. Les Nigériens disaient, enfin, c'est ce que Dodji m'a expliqué, qu'ils avaient déjà fait ça au Nigéria. Ils montrent la seule pièce authentique au client. Celui-ci va chercher l'argent pour venir payer tout le lot, parce que comme c'est illégal, on ne peut pas faire de virement. Ils le braquent en route ou à la maison. Après, ils rappellent la personne pour la transaction. Comme ce dernier n'a plus d'argent, le marché est annulé.

- Je vous le redemande encore. Qu'est ce qui n'a pas marché ? Vous avez fini par dire la vérité à Philippe ?

- Non hein, s'il apprend ça, il va annuler le mariage et me refuser. C'est eux qui ont fait des erreurs. Ils ont suivi Philippe quand il allait à la banque et il les a vus.

- Je ne comprends pas.

- Aujourd'hui vers 15h, Philippe est revenu tout furieux à la maison. Il m'a dit qu'il avait découvert que les gens avec lesquelles il faisait affaire l'avaient suivi quand il allait à la banque. Comme la somme était importante, il avait ouvert dans plusieurs banques des comptes, pour ne pas trop éveiller l'attention. Mais tout ça est tombé à l'eau à cause de Clément, c'est lui qui a créé tous ces problèmes. Il est arrivé en retard, et Philippe a dû prendre le volant.

- C'est qui Clément ?

A suivre

TOURNÉE POLITIQUE DU NET

## Démonstration de force de mobilisation de Gerry Taama dans la région des plateaux

Idrissou Faisal

Le Nouvel Engagement Togolais (NET) n'est pas dans la dynamique de la politique de rue. Fidèle à son credo, celui de faire la politique autrement, le NET et son président Gerry Taama ont entrepris les 21 et 22 juillet une tournée dans la région des plateaux qui leur a permis de sillonner plusieurs cantons des préfectures de l'Est-Mono (Kamina, Badin et Moretan) et du Haho (Kpegnon, Wahala et Rodokpe). Au lieu de mobiliser pour marcher, le NET s'est plutôt livré à une démonstration de force de mobilisation des populations pour partager avec elles des informations utiles relatives à l'actualité politique du pays. Une formule plutôt productive. Partout où Gerry Taama et sa délégation sont passés, les populations en liesse se sont massivement déplacées pour leur réserver un accueil des plus



Des populations massivement sorties pour écouter le message du NET

chaleureux. Les échanges avec les populations ont tourné autour des élections, des réformes constitutionnelles et institutionnelles, l'emploi des jeunes, l'accès aux soins de santé, l'amélioration des conditions de vie des populations, l'état des routes, l'accès à une eau potable et permanente. Le NET a

partagé avec ses militants et sympathisants sa lecture de la crise politique et apporté des réponses judicieuses aux préoccupations et inquiétudes des populations. La tournée du NET devrait couvrir toute la région des plateaux, elle est prévue s'achever le 28 juillet dans la préfecture d'Amou.

LUTTE CONTRE LA VINDICTE POPULAIRE

## "Crime à la pharmacie", un film de Vivien Tomi pour sensibiliser les populations

Idrissou Faisal

"Crime à la pharmacie", c'est le titre d'un film réalisé par le journaliste togolais Tomi Vivien. Le scénario du film, écrit par le réalisateur, est inspiré par les spectacles lugubres de vindicte populaire auxquels nous assistons depuis un bon moment dans les différents quartiers et relayés abondamment sur les réseaux sociaux. Expression de la crise de confiance entre les populations et l'appareil judiciaire, la vindicte populaire est en train de prendre une grande proportion et tend à devenir une alternative à la justice étatique. Ce qui constitue un danger pour la société où les hommes se mettent au-dessus de la loi pour se faire justice eux-mêmes, en violation du principe sacro-saint de la présomption d'innocence. C'est pour dénoncer cette tendance criminelle difficilement maîtrisable que Vivien Tomi propose ce film pour servir bien avant tout d'outil pédagogique et d'instrument de sensibilisation à l'intention des populations. Le tournage du film mobilise environ quatre-vingt-dix personnes, entre autres, actrices et acteurs de renommée, comédiens assermentés, musiciens, techniciens, juristes, professionnels de la communication.

"Crime à la Pharmacie" part d'une histoire de jugement populaire sur des preuves erronées, pour exposer les risques de tuer les innocents, les conséquences de ces infractions et les peines encourues. "Nul n'a



Une séance de répétition avant le tournage, sous la supervision du réalisateur Vivien Tomi (derrière les acteurs, en gilet)

le droit de se rendre justice", la grande leçon à retenir de ce film, la vie humaine mérite protection quel que soit le cas. "Crime à la Pharmacie" est une série qui sera diffusée aussi bien en français qu'en d'autres langues notamment locales.

### Résumé du film

Antoine est un jeune ingénieur qui n'a pas connu son père. Il a réussi grâce à sa maman qui est tout pour lui. Sa tendre mère est malade et hospitalisée dans le quartier. Le médecin a besoin d'un produit d'urgence. Il n'a pas de temps à perdre. L'embouteillage l'empêche d'avancer, il sort de sa voiture. Il marche. Il court. Il arrive à la pharmacie et demande le prix des médicaments. On lui donne le médicament. Il laisse un billet

de dix mille francs sur la table et prend le produit pour courir vers la clinique. Le caissier de la pharmacie crie au voleur. Les jeunes, les femmes, les hommes, les vieux, tout le monde se met à courir derrière lui. Le quartier le brûle vif après l'avoir battu. Mais avant d'être livré au feu, il explique en vain qu'il avait laissé l'argent sur la table de la pharmacie. "Maman je t'aime, tu es tout pour moi", sa dernière parole. La femme d'Antoine vient avec la nouvelle voiture de son mari et explique tout. La police arrête les criminels grâce aux posts sur whatsapp. Ils comparaissent devant la justice. Ils sont condamnés à la peine de mort convertie à la prison à perpétuité. La vindicte populaire est un crime imprescriptible à combattre.

LE BAL DES MOTS

## « Dysfonctionnement » ou « disfonctionnement » ?

« Suite à un dysfonctionnement, la télévision n'est plus utilisable. »

Confondre « disfonctionnement » pour « dysfonctionnement » est une erreur courante. En français, il n'est pas rare de confondre le « i » avec le « y ». Ils ont en effet la même sonorité et il n'y a pas de règle claire indiquant l'utilisation de l'un ou de l'autre. On utilise donc « i » ou « y » de manière empirique, il faut connaître la bonne orthographe. Aujourd'hui, j'aimerais traiter un cas sujet à de nombreuses confusions : faut-il écrire « dysfonctionnement » ou « disfonctionnement » ? La réponse plus bas.

Faut-il écrire « dysfonctionnement » ou « disfonctionnement » ?

Règle : on écrit « dysfonctionnement » avec un « y ». Un moyen mnémotechnique est d'employer « dys » lorsqu'on exprime une anomalie et d'employer « dis » lorsqu'il s'agit d'une négation. Un dysfonctionnement est en effet une anomalie de fonctionnement alors que, par exemple, une « incapacité » est le fait de ne pas avoir une capacité en particulier.

**Définition de dysfonctionnement** : en médecine, un dysfonctionnement est un « trouble fonctionnel (d'un organe, d'une glande, d'un système organique) pouvant avoir une origine pathogène » (exemple : un dysfonctionnement endocrinien). Plus généralement, le terme décrit une anomalie (exemple : dysfonctionnement d'un Etat, d'une machine etc.).

MEDITONS

Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres. Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés. **Confucius**

La règle d'or de la conduite est la tolérance mutuelle, car nous ne penserons jamais tous de la même façon, nous ne verrons qu'une partie de la vérité et sous des angles différents. **Gandhi**

La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre. **Albert Einstein**

## COIN SANTE

Si l'on vous parle de gingembre, vous pensez sans doute instantanément à ses vertus aphrodisiaques. Vous avez raison. Pourtant, réduire les vertus du gingembre à ce simple aspect est une erreur. Le gingembre est doté de nombreux atouts pour notre santé, en complément du fait d'être un stimulant sexuel.

### Quels sont les bienfaits du gingembre ?

Différentes vertus sont reconnues au gingembre, il favorise la digestion, limite les nausées, constitue un anti-inflammatoire puissant, réduit la sensation de fatigue. Le gingembre est également très bon pour le cœur. **Le gingembre favorise la digestion.** Si un point fort du gingembre devait ressortir avant les autres, c'est certainement son action sur la digestion. Le gingembre agit comme stimulant naturel du métabolisme. Ajouter un peu de gingembre à une préparation permet d'accélérer le processus de digestion. Le gingembre ne se contente pas d'agir de manière ponctuelle et de faciliter la digestion. Sa consommation régulière aurait aussi une action bénéfique pour l'ensemble des organes qui constituent l'appareil digestif (la bouche, l'œsophage, l'estomac, l'intestin grêle, le côlon). Enfin, dernier atout lié à la digestion, le gingembre est aussi reconnu pour être un très bon « brûleur de graisses ». Il favorise en effet la digestion de préparations un peu grasses. **Le gingembre limite les nausées.** Le gingembre a été reconnu par l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) comme composant naturel antiémétique. Cela veut dire qu'il est efficace pour lutter contre les nausées et les vomissements. Pratique pour les femmes enceintes qui connaissent bien ce phénomène lors des premiers mois de grossesse notamment.

**Le gingembre réduit la sensation de fatigue,** parce qu'il contient des vitamines, le gingembre est un tonifiant naturel. Au-delà des vitamines, le gingembre est un « cocktail » d'oligoéléments et de sels minéraux, qui permettent de revitaliser l'organisme et de redonner un vrai coup de fouet en cas de baisse de forme. Le gingembre permet donc de rebondir en cas de fatigue passagère, et apporte son action pour renforcer vos défenses immunitaires. Le gingembre est ainsi conseillé pour éviter les maladies en hiver. **Le gingembre est bon pour le cœur,** il aide à prévenir des maladies cardiovasculaires ! Le gingembre est très bon pour la circulation sanguine, mais attention toutefois à ne pas en surconsommer.

**Le gingembre, un booster naturel pour une sexualité plus épanouie.** C'est bien connu, les racines fraîches de gingembre jouent un rôle positif sur la sexualité des hommes mais aussi des femmes. Elles stimulent le désir et l'appétit sexuel et permettent d'augmenter le plaisir pendant les relations sexuelles. Quelques morceaux de gingembre coupés en fines lamelles et consommés avant un rendez-vous ou bien quelques heures avant l'acte ont déjà fait leurs preuves!

ALGER/ JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE

### La délégation togolaise habillée Sergio

La pratique tend à devenir coutumière, l'option d'un équipementier togolais pour habiller des équipes nationales de diverses disciplines lors des compétitions internationales. La question de faire confiance ou pas à l'équipementier Sergio ne se pose plus au pays. Sans la moindre hésitation, au besoin, tout le monde recourt à Sergio, avec l'assurance que même à la dernière minute, l'on peut retrouver toutes sortes d'articles sportifs de n'importe quelle taille et au nombre suffisant pour n'importe quelle délégation. L'expérience vient d'être encore faite, les vingt athlètes devant représenter le Togo aux Jeux Africains de la Jeunesse (JAJ) qui se tiennent du 19 au 28 juillet prochain à Alger ont été habillés Sergio. La marque de la couronne royale est encore dans les arènes pour tenir concurrence en termes d'image et de réputation aux grandes marques mondiales, à savoir Nike, Adidas, Puma. Les athlètes togolais évoluent dans plusieurs disciplines, notamment l'athlétisme, l'aviron, le badminton, la boxe, le canoé, le cyclisme, l'escrime, le football, le judo, la natation, le rugby, la lutte,



le tennis, le tennis de table, le beach-volley, le hockey sur gazon, le tir à l'arc, le triathlon, la voile, la gymnastique. Les offres de Sergio couvrent donc toutes les disciplines sportives.

Les athlètes togolais, âgés de 14 à 18 ans, se distinguent autant que faire se peut au cours de cette compétition, bien évidemment avec des fortunes diverses.

FOOTBALL/ SOUS LE PARRAINAGE DU COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'OTR

### Tsévié accueille ce week-end le Gala de Fraternité avec en lice 21 clubs issus des préfectures de la région maritime

La cohésion sociale ne saurait être ébranlée par les soubresauts politiques. Au-delà de toutes considérations, tous les togolais sont des frères, et aspirent à la même aspiration principale, celle du développement du Togo. Soucieux de la consolidation des liens de fraternité, essentiellement entre les populations des préfectures de la région maritime, le commissaire général de l'Office togolais des recettes, et vice-président Unir de la région maritime, compte utiliser le football, comme un vecteur de rassemblement. Dans cette optique, sous son parrainage se

joue les 28 et 29 juillet 2018 un tournoi de football baptisé "Gala de Fraternité pour la Jeunesse des préfectures de la région maritime". Ledit tournoi mettra en lice 21 clubs issus des préfectures du Zio, de l'Ave, du Yoto, du Vo, du Bas-Mono et des Lacs. Les préliminaires se jouent en 2 fois 15 minutes le samedi avec des poules de trois et quatre équipes, les demi-finales et match de classement se disputent le dimanche matin et la grande finale l'après-midi. Outre trophées et enveloppes pour les finalistes, toutes les équipes participantes repartiront avec des équipements sportifs, notamment des jeux de maillots et ballons.

LIGUE DES CHAMPIONS

### AS Togo-Port défie Mamelodi Sundowns au Stade Lucas Moripe De Pretoria demain à 19h



Quatrième journée de la phase de poule de la Ligue africaine des champions, les Dockers de l'AS Togo Port croisent les fers avec les sud africains de Mamelodi Sundowns. Le match se joue demain à 19 h TU au stade Lucas Moripe de Pretoria. La délégation togolaise séjourne depuis dimanche en terre sud-africaine, un atout pour les joueurs pour une meilleure acclimatation. L'équipe, sereine et gonflée à bloc, a tenu hier mercredi à 19h sa troisième séance d'entraînement. Le coach togolais Ayivi Ekuevi prédit une prestation honorable de ses poulains pour

repondre aux attentes du public togolais. Le moral des joueurs serait au beau fixe, de source proche du club. Lors de la troisième journée jouée la semaine dernière, les portuaires ont dominé au stade municipal de Lomé les sud africains sur le score de un but à zéro, une signature de Hunlede Kissimbo Ayi Abel à la 39ème minute. A cette étape de la compétition, l'As Togo Port a à son compteur, trois points et se classe 3è. Une victoire demain peut présager d'un lendemain meilleur dans la compétition.

**Idrissou Faisal**

DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL À LA BASE

### L'édition 2 du tournoi de la Jeunesse trophée Sergio Sport ouverte

**H. PADABADI**

Aller au-delà de la vente des équipements sportifs, apporter sa contribution pour le développement du football national en investissant dans la détection et la promotion des talents, la vision de Sergio Sport est plus que claire. C'est dans cette perspective que Sergio Sport vient de jeter les bases de l'organisation de la deuxième édition du tournoi de la Jeunesse trophée Sergio Sport. Elle se tient du 15 août au 02 septembre 2018 à Lomé, et est ouverte, d'après un communiqué, "aux jeunes joueurs des catégories U13; U15 et U17, évoluant dans des clubs et centres de formation bien structurés". Les inscriptions ouvertes le 18 juillet se clôturent le 05 août à 19h 00. Le comité d'organisation, pour cette édition, a annoncé se montrer très rigoureux sur le respect de l'âge du joueur, c'est pourquoi il en appelle au bon sens et à la responsabilité des dirigeants des clubs et centres de formation pour éviter des fraudes.

**COMMUNIQUE**

L'équipementier Sergio, dans le cadre de son programme de développement du football à la base, organise la deuxième édition du tournoi de la jeunesse trophée Sergio Sport. Prévus du 15 août au 02 septembre 2018,



Le centre Gnilim-Foot d'Adetikopé se prépare déjà pour le tournoi Sergio Sport

cette compétition est ouverte aux jeunes joueurs des catégories U13; U15 et U17, évoluant dans des clubs et centres de formation bien structurés.

Les inscriptions s'ouvrent le 18 juillet et se clôturent le 05 août à 19h00.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez le 90 24 29 40 ou le 90 79 69 83, ou venez directement à la boutique Sergio Sport sise au 77

boulevard du 13 janvier Nyèkonakpoé.

NB.: Le comité d'organisation, rigoureux sur le respect de l'âge du joueur, compte sur le bon sens des responsables des clubs et centres de formation pour éviter des fraudes. "Fait à Lomé, le 17 juillet 2018

**Pour le Comité d'organisation:  
Le Président, Serge Tete Benissan**

**CHAQUE DEUX SEMAINES,  
RETROUVEZ VOTRE JOURNAL  
SYMPHONIE DANS LES KIOSQUES**



**CREATIVESWEB**  
DES CODEURS AU SERVICE DU WEB



**BESOIN D'UN SITE WEB GRATUIT?**



DEVELOPPEMENT WEB  
DESIGN  
PHOTOGRAPHIE  
VIDEOS  
E-MARKETING

**CONTACTEZ-NOUS**

Tél/Whatsapp: **+228 90 47 47 38**

Email: [ask@creativesweb.info](mailto:ask@creativesweb.info)

Adresse: 1ère rue à gauche fin pavé Adidoadin Lomé-TOGO

**SYMPHONIE**

Bimensuel Togolais d'information générale et de Publicité

Recépissé N° 0445/12/01/2012

Directeur de Publication  
Yves GALLEY  
90 38 36 16  
22 43 09 59

[symphonie2012@outlook.com](mailto:symphonie2012@outlook.com)

Facebook:  
Journal La Symphonie

Rédacteur en chef  
Elyas PADABADI

Rédaction  
Broohm ANI  
Slim  
Idrissou Faissal, Stagiaire

Distribution  
IDRIS  
91 73 78 85

Tirage  
2000 exemplaires

**SAVOIR NEWS**

La Première Agence de Presse Privée au Togo

[www.savoirnews.net](http://www.savoirnews.net)

**L'INFO en continu 24H24**

Tél (228) 90 04 19 64 / 91 45 34 50 / 99 35 29 23  
E-mails : [savior.news@yahoo.fr](mailto:savior.news@yahoo.fr) / [info@savoirnews.net](mailto:info@savoirnews.net)

C M J N